



**ONU HABITAT Programme
des Nations Unies pour
les établissements humains**

Distr. générale
28 mars 2023

Français
Original : anglais

**Assemblée du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains
Deuxième session**

Nairobi, 5–9 juin 2023

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

**Activités du Programme des Nations Unies pour
les établissements humains, y compris les questions
de coordination**

**Activités du Programme des Nations Unies pour
les établissements humains**

Additif

**Points saillants du rapport annuel de 2022 sur la mise en œuvre
du plan stratégique du Programme des Nations Unies pour
les établissements humains pour la période 2020–2023****

Note du secrétariat

1. Au paragraphe 3 de sa résolution 1/1 (HSP/HA.1/Res.1), l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains a prié la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) de présenter chaque année aux États Membres un rapport d'activité sur les progrès de la mise en œuvre du plan stratégique et des activités inscrites au programme de travail d'ONU-Habitat.
2. En conséquence, le secrétariat présente ci-après les principaux résultats obtenus en 2022 dans la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020–2023 qui a été entreprise dans le cadre du programme de travail et du budget d'ONU-Habitat. Ils représentent les points saillants de la troisième année de mise en œuvre du plan stratégique. Les résultats ont été recueillis auprès du siège, des bureaux nationaux et des bureaux régionaux d'ONU-Habitat dans le cadre d'un exercice de collecte de données réalisée entre décembre 2022 et février 2023.
3. Les principaux résultats montrent qu'ONU-Habitat met en œuvre des initiatives qui contribuent à l'accomplissement de son mandat par la réduction de la pauvreté et des inégalités, un meilleur partage de la prospérité, le renforcement de l'action climatique et la prévention des crises urbaines, en œuvrant en faveur de l'accélération du Nouveau Programme pour les villes au moyen de processus multilatéraux efficaces et inclusifs. Ils permettent aussi d'affirmer que le Programme a fait progresser ses fonctions de catalyseur en trouvant des solutions et des idées urbaines plus intégrées et innovantes, en travaillant de plus en plus avec des partenaires stratégiques et en menant des activités plus étroitement ciblées.

* HSP/HA.2/1.

** La version anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

4. Le monde est mal parti dans la réalisation des programmes mondiaux d'urbanisation durable, notamment de plusieurs cibles de l'objectif de développement durable 11 consistant à « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ». Il est donc urgent d'accélérer la réalisation des différents objectifs et de les traduire en pistes concrètes pour engager une action ambitieuse et porteuse de transformation. La pandémie de COVID-19 et les crises mondiales actuelles ont clairement montré qu'il ne peut y avoir d'avenir urbain prospère, juste et vert garantissant un logement convenable pour tous sans un multilatéralisme inclusif et efficace, qui intègre les droits humains et l'égalité des genres, et qui complète et renforce les efforts déployés aux niveaux national et local en faveur du développement durable.

5. En 2022, ONU-Habitat a appuyé d'importants processus multilatéraux relatifs au développement urbain durable. Le rapport quadriennal de 2022 a été élaboré en consultation avec plus de 40 partenaires, y compris des organisations non gouvernementales. Le mois d'avril 2022 a marqué une étape importante dans l'action multilatérale menée pour faire face aux multiples crises urbaines de portée mondiale, avec la convocation par la présidence du Conseil économique et social d'une réunion spéciale consacrée à l'urbanisation durable afin d'examiner le rapport quadriennal de 2022 du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes. Dans la continuité de cette réunion spéciale, le Président de l'Assemblée générale a organisé, le 28 avril 2022, une réunion de haut niveau destinée à évaluer les progrès faits dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes. Quatre-vingt-trois États Membres ont affirmé leur attachement à ce dernier en tant que feuille de route pour réaliser les objectifs de développement durable et d'autres programmes mondiaux. Ils se sont engagés à en accélérer la mise en œuvre en renforçant les actions en lien avec la fourniture de logements convenables équipés de services de base et la planification inclusive ; l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, ainsi que la durabilité environnementale ; la réduction des crises urbaines et le redressement après celles-ci ; la gouvernance à plusieurs niveaux et l'adaptation au contexte local des objectifs de développement durable ; et le financement durable pour les infrastructures et les services urbains de base. Les enseignements tirés ont été intégrés dans la planification pour 2023 et le projet de programme de travail pour 2024.

6. Au cours de sa troisième année, et malgré le contexte difficile décrit ci-dessus, le plan stratégique pour la période 2020–2023 est demeuré un outil solide pour répondre aux conflits et faire face aux effets sociaux de la pandémie et aux situations d'urgences climatiques en préparant les établissements humains à gérer les risques, à prévenir les crises, à se relever durablement de la pandémie mondiale, et à s'adapter aux changements climatiques et en atténuer les effets.

7. En 2022, grâce aux ressources préaffectées et aux fonds disponibles aux niveaux national et régional, ONU-Habitat a élaboré des publications, des outils, des lignes directrices et des documents techniques, tels que l'édition 2022 du Rapport sur l'état des villes dans le monde, la trousse à outils pour un aménagement urbain progressif et participatif, intitulée « Our City Plans: an incremental and participatory toolbox for urban planning », et le document d'orientation à l'intention des responsables de l'urbanisme sur la chaîne de blocs au service du développement durable, intitulé « Blockchain for Urban Development: a guidance for urban managers ».

8. Ces produits ont constitué une bonne base pour renforcer l'ensemble des activités normatives, en les reliant plus efficacement aux activités opérationnelles et aux opérations sur le terrain.

9. Au titre du domaine de changement 1 (Réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans les communautés sur l'ensemble du continuum urbain-rural), ONU-Habitat et ses partenaires ont présenté un « Plan d'action mondial pour l'accélération de la transformation des établissements informels et des bidonvilles d'ici à 2030 » en tant que plateforme de dialogue stratégique destinée à orchestrer les actions en faveur de la transformation des bidonvilles. ONU-Habitat a également appuyé l'adoption de politiques de rénovation urbaine et territoriale et de régénération urbaine dans huit villes partenaires. Des réponses communautaires à la pandémie de COVID-19 ont été mises en œuvre dans les établissements informels et les bidonvilles, sensibilisant ainsi au droit d'accès aux services de base, générant des revenus et fournissant un accès à l'eau et à l'assainissement à environ 3,4 millions de personnes (résultat cumulé) dans 45 pays. L'appui apporté par ONU-Habitat a permis à 30 opérateurs locaux du secteur de l'assainissement de fournir des services d'assainissement plus inclusifs.

10. Au titre du domaine de changement 2 (Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions), ONU-Habitat a aidé les pays à mieux tirer parti de ces aspects en vue d'un développement urbain durable, en facilitant l'adaptation à l'échelle locale des objectifs de développement durable (ODD) par le biais de l'octroi d'une assistance technique aux fins de la réalisation de neuf examens locaux volontaires, et de leur intégration dans les examens nationaux volontaires. Il a encouragé une approche axée sur les personnes en matière d'innovation urbaine, de technologies numériques,

de villes intelligentes et de processus d'urbanisation, en appuyant l'élaboration de stratégies pour des villes intelligentes axées sur les personnes et en résorbant la fracture numérique dans 30 villes.

11. Au titre du domaine de changement 3 (Renforcement de l'action climatique et amélioration de l'environnement urbain), ONU-Habitat a contribué à l'accélération de l'action climatique à de multiples niveaux en contribuant à l'organisation de la première réunion ministérielle sur l'urbanisation et les changements climatiques lors de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27) tenue à Sharm El Sheikh (Égypte). Cette réunion a marqué le lancement de l'Initiative « Résilience urbaine durable pour la prochaine génération » (SURGE), qui vise à tirer parti d'une gouvernance à plusieurs niveaux efficace pour transformer les villes en systèmes urbains sains, durables, justes, inclusifs, résilients et à faibles émissions pour un meilleur avenir urbain pour toutes et tous. À l'issue de la COP 27, plus de 160 partenaires ont souscrit à l'Initiative et 48 gouvernements se sont engagés à mener des actions climatiques intersectorielles et à plusieurs niveaux. ONU-Habitat a appuyé l'élaboration de 19 cadres d'action pour la résilience dans des districts d'Afrique subsaharienne et permis à 19 villes de bénéficier de solutions fondées sur la nature.

12. Au titre du domaine de changement 4 (Prévention et gestion efficaces des crises urbaines), ONU-Habitat a aidé les villes à appliquer des méthodes de planification participative dans le cadre de leurs efforts pour devenir plus inclusives et a renforcé les effets positifs des migrations urbaines pour les communautés d'accueil en Amérique latine, en Afrique et au Moyen-Orient. Il a appuyé la création de 71 centres communautaires offrant un espace ouvert à l'ensemble de la population, y compris les réfugiés et les migrants, pour engager un dialogue interculturel et contribuer aux processus d'aménagement urbain. Il a aussi aidé 11 villes à mettre en œuvre le Programme mondial pour la résilience des villes. Lors de la onzième session du Forum urbain mondial, 10 manifestations ont permis d'examiner la façon dont les cadres de relèvement urbain contribuent à évaluer les besoins, les capacités et les vulnérabilités des zones urbaines en Ukraine. L'élaboration de ces cadres permet d'apporter une réponse plus efficace aux crises en se fondant sur le profilage urbain, outil d'analyse qui favorise une meilleure compréhension des schémas de déplacement grâce à l'intégration des diverses évaluations sectorielles des dommages et des vulnérabilités préexistantes dans l'analyse spatiale des villes.

13. En 2022, un montant total de 156,7 millions de dollars a été mobilisé pour appuyer la mise en œuvre du plan stratégique.

14. Le rapport d'activité annuel complet pour 2022 sur la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020–2023 est en cours d'élaboration et sera publié, ainsi que sa version en ligne, d'ici le 28 mai 2023, en vue de sa distribution à l'Assemblée d'ONU-Habitat. Il sera également communiqué au Conseil exécutif d'ONU-Habitat à sa deuxième session de 2023.